

Le 21 mars 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 21 mars 2011 à 19h00 et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc Dufresne, Christian Gravel, Marc Boivin et madame Émilie Naud formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Heure du début de la séance extraordinaire : 19h00.

Un avis de convocation a été expédié tel que spécifié à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* à tous les membres du Conseil.

SM-100-03-11

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

SM-101-03-11

**DÉNEIGEMENT DES ROUTES MUNICIPALES ET TRACÉ DU  
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) : APPEL  
D'OFFRES**

**CONSIDÉRANT** l'intérêt du Conseil à procéder en appel d'offres pour les rues de la Ville et le tracé indiqué par le Ministère des transports du Québec;

**EN CONSÉQUENCE;**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le Conseil autorise le directeur général/greffier-trésorier à procéder à un appel d'offres pour le déneigement des rues municipales et le tracé du Ministère des transports du Québec concernant la route régionale « route Dussault ».

SM-102-03-11

**ACHAT DE MACHINERIE : ENTRETIEN HIVERNAL DES  
TROTTOIRS**

**CONSIDÉRANT** l'intérêt du Conseil de procéder à l'entretien hivernal des trottoirs;

**EN CONSÉQUENCE;**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le Conseil autorise l'achat d'un tracteur TRH9400 neuf (démon) hydrostatique et réversible incluant souffleur avec chute télescopique au montant de 68 500\$, taxes en sus à Québec Tracteurs inc.

**QUE** cet achat soit conditionnel à ce que la procédure « avis d'intention » publié sur SE@O, selon l'article 573.3 L.C.V., confirme l'unicité du produit acheté et qu'aucun autre fournisseur n'a réussi à faire la démonstration de sa capacité à fournir un bien semblable visé par le présent avis.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-103-03-11

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT** que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

**EN CONSÉQUENCE;**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la séance soit levée à 20h00.

**Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.**

\_\_\_\_\_  
Guy Denis, maire

\_\_\_\_\_  
Maryon Leclerc, dir.gén./greffier-trés.

\_\_\_\_\_  
Guy Denis, maire